

La Ligne générale

Spécial 40^e anniversaire

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski

Juin 2013



J'ai mal à ma solidarité!

Mélanie Gagnon, présidente

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences ». (Françoise Dolto)

Le SPPUQAR fête ses 40 ans! Malheureusement, certains n'ont pas le cœur à la fête et semblent vouloir troquer tambours, trompettes, champagne et confettis par ordinateur, corrections, recherche, ou tout simplement, et à raison, évasion! La ronde des compressions budgétaires n'est pas étrangère à ce climat qui a été teinté par plusieurs inquiétudes et tensions.

En cours d'année, nous avons eu maintes fois l'occasion de faire un triste constat : l'Université est dorénavant gérée à la manière de l'entreprise privée où la rentabilité doit sans cesse être en croissance. Alors que la tendance managériale s'impose en milieu universitaire, la surcharge de travail est de plus en plus durement portée par les professeurs et les professeures.

Qui est appelé en renfort lorsque vient le temps d'endiguer les problèmes en matière de conditions de travail? Le syndicat est souvent vu comme l'instance pouvant intervenir en ces circonstances. Or, sa capacité d'action repose sur son pouvoir dont la clé de voûte est la solidarité. Faut-il le rappeler, la solidarité est au cœur de l'action syndicale.

La solidarité interne : à la base du pouvoir syndical

La solidarité interne renvoie aux mécanismes développés au sein même de notre association pour assurer la démocratie et la cohésion entre nous. Elle englobe les différentes formes de participation. Pour réaliser ses projets et défendre ses positions, le syndicat doit pouvoir compter sur l'identité collective et la cohésion des membres. Ainsi, la solidarité interne comme ressource de pouvoir repose sur deux piliers indispensables et indissociables : la cohésion et la vitalité délibérative.¹

Les identités collectives du syndicat prennent appui sur la cohésion qui existe entre les adhérents et leur sentiment d'appartenance envers l'institution syndicale. Il va de soi que de multiples identités collectives se côtoient : identité au département, à la profession, à la recherche, à l'enseignement, etc. Bien sûr, les professeurs et les chercheurs ont plutôt l'habitude d'une vision individualisée de leur travail. Mais à supposer qu'on admette, ne serait-ce qu'au bénéfice de notre argument, que certains éléments de ces identités sont susceptibles de s'unifier parce que nous partageons tous la même profession et le même lieu de travail, n'y a-t-il pas lieu de croire que les ingrédients sont réunis pour forger une meilleure solidarité interne?

Quant à elle, la vitalité délibérative réfère à la participation des membres à la vie syndicale et à la qualité de leur engagement dans les différentes structures et instances. De quelle forme est cette participation? S'agit-il d'une participation active ou passive? Est-elle limitée à quelques participants militants ou s'est-elle propagée à un plus grand nombre de personnes mobilisées et engagées dans les instances?



En définitive, le pouvoir du syndicat est tributaire de la cohésion, si celle-ci résulte d'identités collectives communes ou de processus délibératifs conduisant les adhérents à délaissier en partie leurs intérêts individuels au profit de l'action collective. Dans un contexte de compression et d'attrition du corps professoral où la gestion universitaire est teintée de couleurs managériales, la solidarité interne devient un enjeu d'autant plus important.

La mobilisation : frein et moteur de la solidarité

Bien que la solidarité syndicale soit nécessaire, elle doit contourner certaines embûches à sa pleine réalisation dont la plus importante s'avère en même temps le vecteur de sa réussite : la mobilisation des membres. Pour se donner une voix collective, non seulement représentative, mais forte, l'action syndicale est subordonnée à la cohésion de tous les membres. Elle ne doit pas être cantonnée aux seules initiatives des représentants syndicaux et c'est là que le bât blesse.

La mobilisation est malheureusement souvent lacunaire. Elle est forte en période de négociation collective ou à l'aube d'un conflit de travail lorsque les membres sont aux aguets et se sentent directement concernés par leurs conditions de travail. Entre les périodes de négociation, l'action syndicale se poursuit, mais la présence des membres aux assemblées est souvent chétive. C'est justement durant ces périodes qu'il faut saisir l'occasion de se rassembler pour discuter des grands enjeux qui touchent l'ensemble des professeurs et des professeures. De réelles discussions ne peuvent avoir lieu sans un nombre suffisant de participants pour animer le débat et susciter une réflexion critique.

L'écueil principal à la mobilisation s'avère sans doute l'individualisme qui caractérise la profession : chacun évolue dans un univers où la valorisation individuelle du travail domine. Il y a certes des collaborations qui se tissent, mais le cheminement de carrière et l'enrichissement des curriculum vitae pavent la voie à un univers compétitif où chacun tente de tirer son épingle du jeu. Pour y arriver, les professeurs et les professeures ont épousé une logique individualiste sous-jacente à la réussite professionnelle. Ils ne le font pas à tort, loin de là. Mais cette logique et ce travail individuel, jumelés au manque de temps dont ils disposent, font ombrage aux possibilités de cohésion sociale pouvant se forger entre eux et leurs collègues, cohésion, qui, rappelons-le, est nécessaire à la mobilisation.

Il faut donc miser sur la solidarité interne comme tremplin d'un pouvoir syndical véritable. Cette condition renvoie à un impératif : démontrer un intérêt réel aux revendications, aux valeurs et aux préoccupations des autres qui côtoient notre quotidien plutôt que se contenter de rester cantonné sur ses propres besoins en tant qu'individu. Il faut en quelque sorte dépasser l'individualisme ou tenter de l'arrimer au collectivisme. Autrement dit, il faut créer des résonances entre l'individuel et le collectif.

L'individualité n'est pas incompatible avec la solidarité

Le problème actuel repose en partie sur l'expression et l'agrégation d'intérêts de plus en plus diversifiés qui se superposent aux rapports de plus en plus individualisés. Il faut alors reconnaître que la solidarité syndicale n'est pas préalablement fixée et que son évolution s'appuie sur un travail d'organisation et de légitimation de l'espace collectif.

Force est d'admettre qu'il nous faut agir ensemble, en sachant que nous sommes tous différents et imprégnés de réalités distinctes. Si chacun forge son idéal collectif par ses appartenances et les valeurs qui le caractérisent, la prise de conscience individuelle pourrait alors s'inscrire comme préalable à l'émergence d'une solidarité renouvelée. Pourquoi ne pas valoriser cette diversité épistémique qui caractérise le corps professoral pour construire un discours riche et cohérent, issu de discussions et de débats, afin de s'unir et d'élever notre voix pour faire entendre nos appréhensions, nos préoccupations et nos revendications de façon solidaire?

Est-il souhaitable de concevoir le pouvoir d'agir du syndicat en s'appuyant sur la seule expertise ou responsabilité des membres du comité exécutif? Ne serait-il pas bénéfique de prendre en compte la force de la collectivité des professeurs et des professeures et leur volonté respective de s'unir au-delà des projets individuels comme moteur de changement?

De quoi demain sera-t-il fait?

En guise de conclusion, il nous semble à propos de tenter de dresser un portrait prospectif des défis qui pavent l'univers syndical à l'orée de ce quarantième anniversaire. C'était le cas il y a dix ans, et encore aujourd'hui, les enjeux liés à la relève sont d'actualité. La relève sera-t-elle suffisante, non seulement pour assurer un enseignement de qualité, mais aussi, et surtout, pour alléger la tâche des collègues déjà en place? Dans un même souffle, les professeurs et professeures manifesteront-ils un intérêt et disposeront-ils du temps nécessaire pour s'investir activement dans les affaires syndicales et occuper un poste au sein du comité exécutif? Alors que le paysage universitaire est en pleine mutation, quels seront les idéaux collectifs que nous serons à même de protéger et de défendre par souci de ne pas sabrer les avancées de nos prédécesseurs syndicaux qui ont été, par leur engagement et leur détermination, des figures de proue de notre institution?

Bien sûr, les défis sont multiples, mais ceux-ci méritent une attention d'une acuité particulière. Il s'agit encore et toujours de cet appel à la solidarité qui à regret parfois n'est plus...

¹ LÉVESQUE, Christian et Grégor MURRAY. 2010. « Comprendre le pouvoir syndical : ressources et aptitudes stratégiques pour renouveler l'action syndicale ». *La revue de l'IRE*, vol. 2 n° 65, 41-65.